

ABSENCES

Prévenir l'accueil du lycée par téléphone ( 01 46 67 13 00)

+

Justifier l'absence par mail ( au responsable éducatif)

Absences prévisibles

→ La famille et/ou l'élève doit prévenir et fournir un justificatif au moins 24h à l'avance au responsable éducatif.

Absences imprévisibles

La famille doit impérativement prévenir le lycée avant 10h en téléphonant au **01 46 67 13 00** et ensuite justifier cette absence par mail adressé au responsable éducatif (joindre si besoin, les certificats médicaux).

→ A son retour, l'élève devra se présenter au bureau de son responsable éducatif avant sa première heure de cours pour signifier son retour et s'assurer que son absence est bien régularisée.



Toute absence non justifiée par écrit dans les 48h après le retour de l'élève en cours sera définitivement injustifiée.

→ Le nombre d'absences figure sur les bulletins trimestriels.



Consultation du récapitulatif des absences sur Pronote